

Parce que la réinsertion professionnelle est un droit et non une aumône
Parce que la réinsertion professionnelle n'est pas une zone de non-droit
Parce que les licenciements collectifs sont inacceptables

**Rassemblement de soutien aux travailleuses et
travailleurs en « Emploi de solidarité »
devant le Grand Conseil
le jeudi 7 novembre 2013 à 16h00**

Rue de l'Hôtel-de-Ville (canons)

Combien de temps le Département de la solidarité et de l'emploi s'enfermera-t-il encore dans son coupable silence ? **Rappelons à l'Etat ses responsabilités morales et légales face aux licenciements collectifs des grévistes de Partage et de Gate Gourmet !**

Combien de temps l'Etat protégera-t-il encore, avec l'argent dévolu à la réinsertion professionnelle, des employeurs exploitant leurs employés ? Combien de temps encore l'Etat maintiendra-t-il les travailleurs en Emploi de solidarité la tête sous l'eau, avec des conditions de travail indignes, des salaires de misère et aucune perspective pour s'en sortir ? Combien de temps encore l'Etat chantera en coeur « le travail c'est la santé et c'est mieux que la charité ». **Nous refusons la précarité organisée sous couvert d'intentions charitables !**

Nous demandons aux députés d'avoir le courage que l'actuel Conseil d'Etat n'a pas : **nous demandons aux députés de discuter enfin la motion urgente M2172 « Emplois de solidarité – du changement ! »**, en attente depuis le 3 octobre, qui demande : la révision à la hausse du salaire des EdS, l'internalisation des tâches de service public, la conversion des postes d'EdS en postes de travail ordinaires dans les collectivités publiques et les associations, la garantie de conditions de travail correctes.

Le Comité de soutien aux grévistes de Partage : La Gauche, La Gauche Anticapitaliste, Les Communistes, Les Verts genevois, Parti Socialiste genevois, Parti du travail, solidaritéS, Sit, SSP, Syna, Syndicom, Unia, CGAS.